

**DÉLIBÉRATION n° 2014/10/28-11**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 octobre 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis du conseil de gestion du SCASC en date du 13 juin 2014 portant sur l'objet de la présente délibération,

**Vu** l'avis favorable du comité technique en date du 16 septembre 2014 portant sur l'objet de la présente délibération,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Réservation de berceaux**

Le conseil d'administration approuve le principe de réservation de berceaux au sein d'une crèche d'entreprise devant s'implanter à Luminy.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 28 octobre 2014



Yvon BERLAND

Président de l'Université d'Aix-Marseille

